



CONSEIL D'ADMINISTRATION

MAISON DU TOURISME DU LIVRADOIS-FOREZ

MARDI 18 MARS 2025

COMPTE-RENDU

Fait à Saint-Gervais-sous-Meymont,
le 20 mars 2025

La Présidente de la Maison du tourisme

Corinne MONDIN

PRÉSENTS

Membres de droit

Frédéric CHONIER, Communauté de communes Thiers Dore et Montagne,
Vice-président en charge des relations extérieures
Michelle CIERGE, Communautés de communes Entre Dore et Allier
Bernard LORTON, Parc naturel régional Livradois-Forez
Vincent MAZIN, Communauté de communes Billom communauté
Alain MOLIMARD, Communauté de communes Ambert Livradois Forez
Corinne MONDIN, Parc Naturel régional du Livradois-Forez
Présidente de la MDT du Livradois-Forez
Pierre ROZE, Communauté de communes Thiers Dore et Montagne
Patrick SAUZEDDE, Communauté de communes Thiers Dore et Montagne

Membres actifs

François ANSEL, VV Demeures du Lac
Bernard AUROY, Randonnée en Livradois-Forez
Vice-président en charge de la randonnée au sein de la MDT du Livradois-Forez
Nicole BOUCHERAT, Les Marguerites du Lotz
Marie-Paule DAUPHIN, Association Routes des Métiers
Jean JALLAT, Les champs d'Ail de Billom
Trésorier de la MDT du Livradois-Forez
Didier LAMBERT, Centre historique du monde des sapeurs-pompiers
Christine MILLER, Moulin de la Passerelle
Secrétaire de la MDT du Livradois-Forez
Alain NÉRON, Domaine du Faux Martel
Vice-président en charge du pôle marketing de la MDT du Livradois-Forez
Helen SLICK, La Paresse en Douce

Présidents des collectivités membres

Tony BERNARD, Communauté de communes Thiers Dore et Montagnes
Stéphane RODIER, Parc naturel régional Livradois-Forez

Autres participants

François Xavier AUBERT LAFAYETTE, comptable de la MDT du Livradois-Forez
Benoît BARRÈS, directeur de la MDT du Livradois-Forez
Michel BARTELEMY, expert-comptable, BTB associé
Clotilde PORTO, webmarketeur de la MDT du Livradois-Forez
Sandrine ROCHAS, responsable pôle administratif de la MDT du Livradois-Forez

EXCUSÉS / ABSENTS

Pierre CONTIE, Communauté de communes Thiers Dore et Montagnes, pouvoir à Frédéric CHONIER
Valérie GOBILLARD, Le Clos Goëlle
Membre du bureau de la MDT du Livradois-Forez
Bernard BÉRAUD, Communauté de Communes Ambert Livradois Forez
Arnaud DE CADIER DE VEAUUCE, Château des Martinanches
Christophe DURAND, Coutellerie Arbalète
Annick FORESTIER, Communauté de communes Entre Dore et Allier
Vice-présidente en charge du pôle relations clients, relations commerciales de la MDT du Livradois-Forez
Damien GATIGNOL, La Villa Dinette
Guy GORBINET, Communauté de communes Ambert Livradois Forez
Trésorier adjoint de la MDT du Livradois-Forez
Cyril GUGLIEMO, Restaurant Le Gaspard des Montagnes

ORDRE DU JOUR

A – AFFAIRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Intervention (30 minutes)

Présentation de la stratégie de la Maison du tourisme en termes de communication touristique via les réseaux sociaux par Clotilde Porto, webmarketeuse à la Maison du tourisme du Livradois-Forez

Pôle administration

- I – Adoption du compte de résultat et bilan 2024
- II – Budget prévisionnel 2025
- III – Cotisation 2026 des membres actifs
- IV – Renouvellement des socio-professionnels au conseil d'administration

Pôle accueil des publics et relations prestataires

- V - Programme de formation des prestataires
- VI - Balades nature et patrimoine

Pôle marketing

- VII - Opérations promotionnelles 2025
- VIII – Box Livradois-Forez

Pôle relations clients et relations commerciales

- IX - Actions commerciales 2025
- X - Partenariat avec le comité entreprise de la banque CIC

B – INFORMATIONS

Pôle accueil des publics relations prestataires

- XI - Nouvel organigramme du pôle “accueil des publics et relations prestataires”
- XII - Nouveaux horaires d'ouvertures des BIT
- XIII - Label Vignobles et découverte

Pôle relations clients et relations commerciales

- XIV - Bilan du partenariat avec le CSE Michelin 2024 et nouveaux séjours 2025
- XV- Journée du club des utilisateurs de la vente en ligne à Noyan-d'Allier.
- XVI - Parution catalogue groupes

Pôle administration

- XVII - Mouvements de personnels
- XVIII - Remboursement des frais de déplacement des administrateurs

I – ADOPTION DU COMPTE DE RÉSULTAT ET BILAN 2024

Élu référent : Jean JALLAT

Le compte de résultat et le bilan 2024 (diffusés préalablement à la réunion) sont présentés en séance par le cabinet comptable de la Maison du tourisme.

Le conseil d'administration décide à l'unanimité :

- **d'arrêter ce bilan et ce compte de résultat ;**
- **de le présenter à la prochaine assemblée générale.**

II – BUDGET PRÉVISIONNEL 2025

Élu référent : Jean JALLAT

Jean JALLET présente le projet de budget prévisionnel 2025 de la Maison du tourisme. Il est consultable via le lien suivant : [BUDGET PREVISIONNEL 2025.docx](#)

Le conseil d'administration décide de présenter ce budget prévisionnel à la prochaine assemblée générale.

III - COTISATIONS 2026 DES MEMBRES ACTIFS

Élu référent : Jean JALLAT

Les cotisations actuelles à la Maison sont de 30 €/membres actifs.

Le conseil d'administration décide de présenter à l'assemblée générale le montant des cotisations 2026 à 35 € (contre 30 € l'an dernier).

IV– RENOUELEMENT DES SOCIOPROFESSIONNEL AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Élu référente : Corinne MONDIN

Le collège des socioprofessionnels du Conseil d'Administration est renouvelé par tiers tous les ans. Les sortant 2025 sont :

- Nicole BOUCHERAT
- Alain NERON
- Christine MILLER
- Cyril GUGLIELMO

Par ailleurs :

- Christophe Durand, de la coutellerie de l'Arbalète (Thiers) a fait part de sa démission de son conseil d'administration.
- Damien Gatignol, membre du conseil d'administration (mandat en cours) n'a pas repris, à ce jour, son pack 2025, et n'a pas donné suite aux différentes relances. Les statuts de la MDT prévoient que le non-adhésion à la MDT est un motif de radiation d'un membre, celle-ci doit être prononcée par le Conseil d'administration.

6 postes sont donc à pourvoir.

Un appel à candidature a été lancé. Les candidats doivent déposer leur candidature pour le 18 mars à minuit. Les sortants peuvent se représenter.

Le conseil d'administration décide à l'unanimité de radier l'adhésion de Damien Gatignol et d'ouvrir 6 postes du collège des prestataires touristiques à renouveler.

V – PROGRAMME DE FORMATION 2025 DES PRESTATAIRES TOURISTIQUES

Élue référente : Corinne MONDIN

La Maison du tourisme propose tous les ans un programme de formations, d'échange et de rencontre destiné aux acteurs touristiques : connaissance du territoire, amélioration des pratiques en matière de communication et de commercialisation.

Le programme 2025 comprendrait les journées suivantes.

1. Journées découverte

En 2025, la Maison du tourisme proposerait 2 journées pour découvrir le secteur de Thiers (date prévisionnelle : 20 mai), celui de Courpière (date prévisionnelle : 7 octobre).

2. Podcasts thématiques

La Maison du tourisme réalise des capsules vidéos thématiques visant à donner des informations sur les actions qu'elle mène. Elles sont disponibles sur les réseaux sociaux. En 2025, plusieurs nouveaux podcasts sont envisagés : taxe de séjour, catalogue groupe, Schéma d'Aménagement et de Diffusion de l'Information (SADI), plan de promotion mutualisé, schéma de développement touristique, etc.

3. Atelier « vivez une expérience en Livradois-Forez »

Il est proposé de faire vivre des expériences, sous forme d'ateliers pratiques, aux prestataires touristiques pour leur permettre de communiquer dessus auprès de leurs clients. En prévision pour 2025 :

- Insefac, atelier montage de couteau LE THIERS®, 13 juin, 20 €/pers.
- Moulin Richard de Bas, atelier création d'un carnet et fabrication de feuille de papier, 4 décembre, 6,90 €/pers.
- Marine Klau, atelier modelage céramique, jeudi 13 novembre, 15 €/pers.

4. L'apéro des nouveaux partenaires

Chaque année, de nouveaux prestataires touristiques s'installent. Il est proposé d'organiser un temps de rencontre et d'échange chez quelques-uns d'entre eux. Trois rendez-vous seraient programmés et éclatés sur le territoire.

5. Ateliers de formation

La Maison du tourisme accompagne les prestataires touristiques dans le développement de leur offre touristique, leur communication et leur commercialisation. Elle propose tous les ans des « ateliers de formation » autour de 3 grands thèmes.

Programme prévisionnel 2025 :

Développement	Je découvre comment l'Intelligence Artificielle (IA) peut me servir au quotidien
	J'apprends à utiliser l'outil CANVA (logiciel de mise en page)
	Je fidélise mes clients, quels outils utiliser ?
	Je découvre le tourisme expérientiel
	Je crée une offre touristique expérientielle durable
Promotion	J'apprends comment créer des photos et vidéos avec mon smartphone
	J'intègre la création de contenus (photos, vidéos) pour les réseaux sociaux à mon quotidien
	J'attire des clients grâce au marketing visuel
	Je mets en place sur mon site des widgets agenda, hébergements ou activités
Commercialisation	Je participe/découvre le Club des utilisateurs de la vente en ligne en Livradois-Forez
	Je découvre le logiciel de commercialisation en ligne Open Pro
	Je découvre le logiciel de vente de billets (activité) Addock

6. Les forums et temps collectifs

Il est proposé deux temps collectifs :

- une soirée de lancement de la saison 2025, le 19 juin à 18h au Château de Vollore (lieu à confirmer) ;
- un forum d'automne pour fêter les 10 ans de la MDT sur le thème du tourisme de demain, le 20 novembre après-midi.

Il est décidé à l'unanimité :

- d'organiser ce programme de formation, d'échanges et de rencontres et d'imprimer un calendrier récapitulatif pour un montant prévisionnel de 6 362€ HT, financé par le programme Leader à hauteur de 80 % sous réserve de l'adoption du budget prévisionnel 2025 par l'assemblée générale.
- d'autoriser la présidente à signer toute convention afférente.

VI - BALADES NATURE ET VISITES GUIDEES

Élue référente : Corinne MONDIN

1. La programmation

Le programme des Balades nature et patrimoine est un programme soutenu par le PNR Livradois-Forez dont la coordination et la promotion sont assurées par La Maison du tourisme. Les balades sont proposées du 1er juin au 31 octobre pour découvrir la nature et les patrimoines du Parc.

En 2025, une nouvelle thématique enrichira l'offre avec des animations organisées sur les sommets du territoire. Cette nouvelle formule proposera des balades familiales en fin de journée, menant les participants vers les hauteurs pour admirer les paysages au coucher du soleil, avec en prime des animations complémentaires (atelier œnologique, dégustation de produits locaux, initiation à l'astronomie, musique traditionnelle, poésie en musique, etc.).

Les balades sont encadrées par des accompagnateurs qualifiés : accompagnateur de moyenne montagne, guide-conférencier, animateur nature diplômé....

Un programme prévisionnel de 58 rendez-vous pour un montant de 12 000 € (incluant les animations complémentaires sur les sommets) sera donc proposé par la Maison du tourisme et complètera les autres propositions recensées sur le territoire du Parc.

2. La tarification

La Maison du tourisme applique une politique tarifaire familiale en accordant la gratuité aux enfants de moins de 12 ans et un tarif réduit aux moins de 18 ans, étudiants et demandeurs d'emploi.

Rappel des tarifs :

- Visites de bourg en journée : 7 €, tarif réduit 5 €, gratuit moins de 12 ans.
- Balades nature : 9 €, tarif réduit 5 €, gratuit moins de 12 ans.

Les balades et animations organisées sur les sommets nécessitent l'intervention d'un accompagnateur pour encadrer la balade et d'un prestataire pour assurer l'animation, soit un budget moyen de 500 € par date.

Les tarifs proposés seraient ainsi les suivants :

- 12 € par adulte,
- 9 € pour les tarifs réduits
- 5 € pour les moins de 12 ans
- gratuit pour les moins de 3 ans.

En séance, il est suggéré d'élaborer un kit de communication numérique à destination des prestataires afin qu'ils puissent valoriser ces sorties.

Il est décidé à l'unanimité :

- **d'acheter des prestations de balades nature accompagnées par des guides qualifiés pour un montant prévisionnel de 12 000 euros sous réserve de l'adoption du budget prévisionnel 2025 par l'assemblée générale ;**
- **de proposer de nouveaux tarifs suivant la grille ci-dessus ;**
- **d'autoriser la présidente à signer toute convention afférente.**

VII – OPÉRATIONS DE PROMOTION 2025

Élu référent : Alain NERON

Dans le cadre du plan d'action marketing 2025 de la Maison du tourisme, il vous est proposé d'engager les actions suivantes :

Opérations mutualisées avec certains partenaires supra-territoriaux (aux échelles départementales et régionales ; Aura tourisme, MDT Haute-Loire, Gîtes de France Puy de Dôme, etc.) pour des actions de communication visant à valoriser le Livradois-Forez.

Campagnes publicitaires sur réseaux sociaux dont certaines en concertation avec les prestataires touristiques engagés dans les plans de promotion mutualisés.

Développement de la marque Livradois-Forez en proposant : a) d'équiper les 10 sites touristiques majeurs et les 12 événements majeurs volontaires d'oriflamme aux couleurs du Livradois-Forez ; b) élaborer de nouveaux slogans et campagnes publicitaires de la destination avec l'appui d'une agence spécialisée.

Accueil d'influenceurs. En complément des actions presse déjà adoptées lors du dernier conseil d'administration, il est proposé d'engager un partenariat avec Loomi, média dédié aux activités de pleine nature. L'objectif serait d'accueillir ces influenceurs 2 à 3 jours pour leur faire vivre une expérience micro-aventure randonnée qu'ils pourraient valoriser auprès de leur communauté de jeunes actifs (plus de 54 000 abonnés) à travers la création de nombreux contenus (vidéos, photos, articles, etc.)

Achat de photos et d'un drone. La Maison du tourisme a recruté en 2024 une gestionnaire de contenu spécialiste en photographie et vidéo, pilote de drone. Afin d'enrichir la production vidéo de la Maison du tourisme avec des images spectaculaires, valorisant les paysages et sites touristiques du Livradois-Forez, il est proposé de s'équiper d'un drone. En complément, des achats des plus belles photographies du Livradois-Forez réalisées par d'autres photographes seraient effectuées.

Renouveau du traditionnel jeu concours, qui a permis l'an dernier, de récolter les coordonnées de 16 000 joueurs. Le coût est lié au dépôt du jeu.

Budget prévisionnel

- Opérations partenariales : 10 000 €
- Réseaux sociaux : 23 000 €
- Marque Livradois-Forez : 9 000 €
- Influenceurs : 3 000 €
- Achat de photos et d'un drone : 9 000 €
- Jeu concours : 250 €

Total : 54 250 € HT

En séance, il est proposé de diffuser les lettres d'information "grand public" de la Maison du tourisme à tous les prestataires touristiques partenaires.

Le conseil d'administration décide à l'unanimité :

- **la réalisation des actions de promotion 2025 (comprenant les opérations partenariales, les achats publicitaires sur les réseaux sociaux, le développement de la marque Livradois-Forez, l'accueil d'influenceurs, l'achat de photographies et d'un drone, l'organisation d'un jeu concours) pour un montant prévisionnel de 54 250 € sous réserve de l'adoption du budget prévisionnel 2025 par l'assemblée générale, et pour la venue des**

influenceurs Loomi sous réserve d'un cofinancement à 50% de la part du conseil départemental du Puy-de-Dôme ;

- d'autoriser la présidente à signer toute convention afférente.

VIII – BOX CADEAU LIVRADOIS-FOREZ

Élu référent : Alain NERON

Objectifs

- Concevoir un "concentré de destination" sous forme de box, regroupant des produits emblématiques du territoire
 - o à offrir aux personnalités faisant un passage en Livradois-forez (un artiste, un homme politique, un sportif, un journaliste, etc.) ;
 - o à vendre dans les commerces locaux et les bureaux de la Maison du tourisme.

Contenu prévisionnel de la box

Des produits du Livradois-Forez non périssables soit a priori (liste prévisionnelle, sous réserve de négociation avec les partenaires) :

- 1 couteau pliant Le Thiers avec la marque Livradois-Forez
- 1 crayon en bois l'île au crayon
- 1 améthyste
- 1 diffuseur d'huiles essentielles en céramique sigillée (musée céramique / distillerie)
- 1 carnet en papier du moulin Richard de Bas
- 1 savon local avec la marque Livradois-Forez
- 1 CD du festival de la Chaise-Dieu

Des outils d'information

- Une éphéméride du Temple de mercure
- Un livret avec une fiche technique par produit (qui puisse se modifier facilement d'une année sur l'autre). Format 185 x 225 mm
- Le dossier de presse de l'année en cours. Format A4
- Le magazine Livradois-Forez de l'année en cours. Format A4

Contenant

- Une boîte en carton avec une impression de la marque.

Nombre

- Entre 100 et 150 exemplaires dans la première version

Diffusion

- Cette première année, une grande partie de ces box pourrait être donnée aux journalistes présents sur le territoire (ex : journalistes pour l'arrivée du Tour de France féminin à Ambert).

En séance, il est suggéré :

- **de compléter le contenu la box, en intégrant le dépliant de la Route des métiers ;**
- **d'étudier une déclinaison de la box en différentes versions (formats, déclinaisons de produits, etc.) pour les années suivantes**

Il est décidé à l'unanimité :

- **la réalisation d'une box Livradois-Forez pour un montant prévisionnel de 7 000 € (conception, réalisation, achat de produits) sous réserve de l'adoption du budget prévisionnel 2025 par l'assemblée générale.**

- la prise en charge à 100% de cette box par la Maison du tourisme pour cette première année, considérant que des modalités de diffusion et de partenariat pourrait évoluer à partir de 2026 (prise en charge d'une partie du coût par des partenaires intéressés).
- d'autoriser la présidente à signer toute convention afférente.

IX - ACTIONS COMMERCIALES 2025

Élu référent : Annick Forestier

En complément des actions commerciales traditionnelles, il est proposé que la Maison du tourisme du Livradois-Forez participe en 2025 aux actions commerciales suivantes :

- Deux éductours organisés à destination des forfaitistes en agence de voyage et autocaristes : l'une sous forme d'une excursion d'une journée, l'autre sous forme d'un séjour de deux jours et une nuit.
- Trois salons professionnels organisés par des autocaristes ou agence de voyage : Voyage Fraizy à Pithiviers, Galéo Travel, Vizet voyages.
- Il est proposé en assemblée que l'association Les champs d'Ail de Billom représente la MDT à la nouvelle foire Clermont Fèiria qui se tiendra du 21 au 25 mai 2025 à Clermont-Ferrand en diffusant de la documentation et en disposant les visuels de promotion dédiés aux stands, en contrepartie d'une participation financière au stand des Champs d'Ail de Billom pour un montant de 100 €HT.

Il est décidé à l'unanimité :

- **d'engager l'ensemble de ces actions commerciales pour l'année 2025 pour un montant prévisionnel de 5 250 € HT sous réserve de l'adoption du budget prévisionnel 2025 par l'assemblée générale ;**
- **d'autoriser la présidente à signer toute convention afférente.**

X - NOUVEAU PARTENARIAT 2025 AVEC LA BANQUE CIC POUR LA VENTE DE COURTS SÉJOURS

Élue référente : Annick Forestier

Dans le cadre du développement de ses relations avec les comités d'entreprise, la Maison du tourisme a engagé un nouveau partenariat qui a été conclu avec la banque du CIC pour mettre en avant trois séjours sur le territoire du Livradois-Forez consultables uniquement par les salariés de ce CSE, via une page "en cache" sur le site internet de la destination :

<https://www.auvergne-livradois-forez.com/je-prepare-mon-sejour/week-end-et-sejours/espace-cse-cic/>

B – INFORMATIONS

XI – ÉVOLUTION DU PÔLE ACCUEIL

Élue référente : Corinne MONDIN

La nouvelle organisation du pôle “accueil des publics et relations prestataires” est consultable via le lien suivant : [20250213_ACC_Organigramme_pôle.pptx](#)

XII – NOUVEAUX HORAIRES DES BIT

Élue référente : Corinne MONDIN

Des principes généraux des horaires d’ouverture des BIT ont été définis à l’occasion du renouvellement des conventions avec les 4 communautés de communes membres de droit de la Maison du tourisme. On peut les synthétiser de la façon suivante :

1 - Évolution de la structuration des bureaux d’accueil

- Catégorie A : Thiers, Ambert
- Catégorie B : Billom, Saint-Anthème,
- Courpière C : Courpière, Olliergues
- Catégorie D (bureau saisonnier) : Saint-Rémy-sur-Durolle
- Accueil hors les murs à Arlanc, Cunlhat, Saint-Germain-l’Herm, musée de la Céramique

2 - Évolution des horaires d’ouverture

- Évolution des 3 périodes d’ouverture :
 - Saison estivale : juillet et août
 - Moyenne saison : des vacances de Pâques jusqu’aux vacances de Toussaint
 - Basse saison : reste de l’année dont vacances de Noël et vacances de février (sauf Thiers et Ambert)
- Adaptation des horaires en fonction de la fréquentation
- Garantie concernant le nombre d’heures minimum nécessaires pour le classement en catégorie I
- Harmonisation au maximum des horaires d’ouverture en fonction des catégories de BIT.
- Règles concernant les dimanches et jours fériés :
 - les dimanches sont fermés sauf :
 - vacances d’été (Thiers, Ambert, Saint-Anthème, Saint-Rémy)
 - exceptionnellement lors de certains évènements locaux (ex : Coutellia, Pamparina, marchés de Noël, foire à l’ail, charivari, journées du patrimoine, journées du commerce, Fourmofolies, etc.)
 - les jours fériés sont fermés sauf :
 - 14 juillet et 15 août : ouvert à Ambert et Thiers
 - 1er, 8 mai, Ascension : ouverture des BIT Ambert et Thiers
 - Pâques, Pentecôte, Toussaint, 11 novembre : ouvert uniquement si jour de marché ou évènement local

Détail de horaires par BIT : [20251501-ACC-Horaires d'ouverture.docx](#)

XIII - RENOUELEMENT DE LA CONVENTION D'ENGAGEMENT "VIGNOBLES ET DÉCOUVERTE"

Élue référente : Corinne MONDIN

Le label « vignobles et découvertes » est attribué pour 3 ans, à une destination à vocation touristique et viticole, proposant une offre de produits touristiques multiples et complémentaires (hébergement, restauration, visite de cave et dégustation, musée, évènement, etc.), permettant ainsi au client de faciliter l'organisation de son séjour et de l'orienter sur des prestations qualifiées et de qualité.

La destination labellisée "Côtes d'Auvergne, Destination Volcans" correspond au périmètre de la zone de production de l'appellation AOC Côtes d'Auvergne, élargie à l'aire de proximité immédiate soit 266 communes, dont 47 communes sur le territoire du Parc naturel régional Livradois-Forez (36 communes de Billom communauté et Entre Dore et Allier et 17 sur les franges du parc côté Issoire).

La Maison du tourisme du Livradois-Forez avait signé un engagement en tant que structure réceptive en 2022 pour une période de 3 ans. Cet engagement arrivant à termes, la Maison du tourisme a reconduit son engagement pour la période 2025-2028.

XIV - JOURNÉE "HORS LES MURS" DU CLUB DES UTILISATEURS DE LA VENTE EN LIGNE

Élu référent : Annick Forestier

La Maison du tourisme organise une journée « hors les murs » à Noyant-d'Allier (03) pour les prestataires touristiques du « Club utilisateurs ». Conçue en partenariat avec Allier Bourbonnais Attractivité et l'Office de Tourisme Bocage Bourbonnais, cette rencontre vise à favoriser les échanges entre les acteurs des deux territoires autour des questions de la vente en ligne. Date 8 avril 2025.

Le programme de la journée est consultable :  [Journée Noyant doc validé.pdf](#)

XV - BILAN DU PARTENARIAT AVEC LE CSE MICHELIN 2024 ET NOUVEAUX SÉJOURS 2025

Élue référente : Annick Forestier

Évolution du chiffre d'affaires sur 4 ans

	2021	2022	2023	2024
Printemps	18 030.00€	21 577.00 €	26 575.00€	32 189.00€
Automne	31 404.00€	29 588.00 €	46 488.00€	44 549.00€
Total	49 343 €	51 165€	73 023.00€	76 738.00€

Évolution de ce partenariat en 2025

Les séjours qui se sont les mieux vendus en 2024 ont été conservés, les moins vendus retirés.

Le CSE Michelin a souhaité réduire le nombre de séjours par territoire en 2025 pour des raisons budgétaires. Les séjours commercialisés en 2025 sont au nombre de 10 et sont les suivants :

- Améliorer votre bien-être intérieur grâce à une immersion nature - débutant et confirmé

- Amusez-vous dans un parc d'aventures de montagne
- Choisissez une escapade slow life en écolodge
- Devenez vitrailliste d'un jour et profitez d'une parenthèse colorée
- Profitez d'une fugue épicurienne – **nouveau produit**
- Explorez les bienfaits des huiles essentielles- **nouveau produit**
- Fabriquez votre couteau le Thiers® pour une vie entière !
- Familiarisez-vous avec les animaux de la ferme
- Profitez d'un baptême en montgolfière avec un hébergement insolite
- Vivez un week-end escape game et jeux dans un lieu d'exception - **nouveau produit**

XVI - PARUTION CATALOGUE GROUPES 2025

Élue référente : Annick Forestier

Le nouveau catalogue groupe vient d'être publié. Il est consultable via le lien suivant :

<https://urlr.me/wJscGD>

XVII – MOUVEMENTS DE PERSONNEL

Élue référente : Corinne MONDIN

- L'arrêt de travail de Pascale SAINT-JOANIS est reconduit jusqu'au 3 avril 2025. (Début de l'arrêt : 11/12/23).
- Anne CREGUT, dite Jeanne, a été embauchée en CDI 26h depuis le 6 février 2025. Cette embauche remplacera les habituels recrutements sur le poste de saisonnier (CDD 6 mois), ainsi qu'un poste de saisonnier (CDD 2 mois). Son contrat sera annualisé, à 28h, à compter du 1er juin. Cette agent est arrivée dans la structure le 14 février 2024, et cumulait depuis ce jour des CDD en remplacement de Mme SAINT-JOANIS.
- Le contrat de Clotilde PORTO a été porté à 0.8 ETP depuis le 20 février dernier, date de son retour de son congé maternité, pour congé parental.
- Le contrat de Ronan BLANCHARD, employé en remplacement de Clotilde PORTO, est arrivé à son terme le 5 mars 2025.
- Canelle PARIZE a été embauchée en CDI en remplacement de Marie Elise CHOSSONNERY.

XVIII - REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DÉPLACEMENTS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Élue référente : Corinne MONDIN

Aucune demande de remboursement de frais de déplacement n'a été présentée depuis le dernier conseil d'administration.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

25 MARS 2025

RÉSOLUTIONS

Nombre de participants à la réunion : 23

Nombre de votants présents : 17

Nombre de voix (présents et représentés) : 18

Le quorum d'1/2 de 28 (14) est atteint.

1^{ère} RÉSOLUTION /Affaire I :

Pour	18
Contre	0
Abstention	0

2^{ème} RÉSOLUTION /Affaire II :

Pour	17
Contre	0
Abstention	1

3^{ème} RÉSOLUTION /Affaire III :

Pour	18
Contre	0
Abstention	0

4^{ème} RÉSOLUTION /Affaire IV :

Pour	18
Contre	0
Abstention	0

5^{ème} RÉSOLUTION /Affaire V :

Pour	18
Contre	0
Abstention	0

6^{ème} RÉSOLUTION /Affaire VI :

Pour	18
Contre	0
Abstention	0

7^{ème} RÉSOLUTION /Affaire VII :

Pour	18
Contre	0
Abstention	0

8^{ème} RÉSOLUTION /Affaire VIII :

Pour	18
Contre	0
Abstention	0

9^{ème} RÉSOLUTION /Affaire VIII :

Pour	18
Contre	0
Abstention	0